



Livret d'Accueil en Soins Externes 2

**Urologie – Gynécologie
Ophtalmologie – Chirurgie esthétique**

Polyclinique Saint Côme

7 Rue Jean-Jacques Bernard
60200 Compiègne

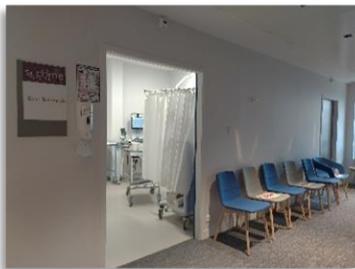
www.stcome.com

**Accueil Cocoon : 03.64.21.81.85 | Urgences : 03.44.92.43.81
03.64.21.81.86**

Mot d'accueil :

Madame, Monsieur, vous avez choisi la Polyclinique Saint Côme pour réaliser un examen médical prescrit par votre médecin et nous vous en remercions. Vous trouverez, ci-après, les informations nécessaires pour préparer votre admission. Toute l'équipe médicale, paramédicale ainsi que le secrétariat se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Qu'est-ce qu'un soin externe ?



Un **soin externe** est un examen/un soin qui se réalise dans un **service spécialisé** « Soins externes », **sans** anesthésie générale et qui ne nécessite **pas d'hospitalisation**.

Cet examen médical vous a été prescrit et expliqué par votre médecin généraliste ou votre spécialiste. Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat médical pour de plus amples explications.

Où se rendre lors de l'examen ?

Vous devrez vous présenter dans le nouveau service « **Cocoon** » situé au 1^{er} étage de Maison Médicale 2 (cf. plan), **30 min** avant l'heure de votre examen.

- Si vous arrivez par l'entrée principale, suivez les **flèches jaunes au sol** ➡ ➡ depuis le hall d'accueil
- Si vous arrivez par la Maison Médicale 2, entrez par la Porte B puis montez au 1^{er} étage

Quel est le coût ?

Si vous êtes assuré social, les frais sont principalement pris en charge par l'assurance maladie. Le montant de la part non prise en charge (le ticket modérateur), varie en fonction du type d'examen et de votre régime d'assurance maladie.

Ce ticket sera soit à votre charge, soit facturé à votre assurance complémentaire santé. Si vous n'êtes pas assuré social, la totalité des frais sera à votre charge.

Quels sont les documents obligatoires à apporter ?

- **Un justificatif d'identité avec photo**
(Carte d'identité, passeport, carte de séjour)



- Votre **carte d'assuré social** en cours de validité
(Carte vitale ou attestation)



- Votre **carte Mutuelle** et l'accord de prise en charge si nécessaire



- **Une photo d'identité** récente si vous nous envoyez votre dossier de préadmission par courrier ou par mail (sinon une photo de vous sera prise à votre préadmission avec votre accord).
- **Si l'hospitalisation concerne votre enfant mineur** : Pièce d'identité des 2 parents et livret de famille. Le formulaire « Informations personnelles » doit être daté et signé par les deux parents moins d'un mois avant l'intervention.
- **Si l'hospitalisation concerne un patient sous tutelle** : Pièce d'identité du tuteur et papier de jugement. Le formulaire « Informations personnelles » doit être daté et signé par le tuteur moins d'un mois avant l'intervention.

En l'absence de ces documents, **nous nous réservons le droit de reporter votre examen.**



Information d'identitovigilance



Dans le cadre de l'identitovigilance, dès votre arrivée, le personnel d'accueil réalisera une photo d'identité avec votre autorisation qui sera jointe au dossier médical à usage exclusif de l'Etablissement et vérifiera votre identité.



La vérification de votre identité permet à nos équipes de procéder aux vérifications préalables à tout acte et soin et évitera ainsi tout risque d'erreur d'identité, pour assurer votre sécurité.

Vous pouvez visionner notre film sur l'identitovigilance sur notre site internet :
<http://www.stcome.com/medias.asp>

Plan d'accès :

Cocoon - Soins externes 2
Maison Médicale 2 | 1^{er} étage
 Suivre les flèches jaunes au sol
 depuis le hall d'accueil →

